Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière

# Rapport annuel 2014–2015



# **COMITÉ DES RÉSIDENTS**

Centre d'hébergement de L'Assomption

31 mars 2015

Le présent rapport annuel du Comité de résidents (CDR) du Centre d'hébergement de L'Assomption reprend ses réalisations et ses souhaits. Il inclut les commentaires personnels du signataire.

#### Le Centre d'hébergement de L'Assomption

Le centre, sis au 410, boulevard de l'Ange-Gardien à L'Assomption, est une installation qui dispose de 167 places dont

- 153 places en hébergement permanent;
- 2 places en hébergement temporaire;
- 12 places en unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI).

#### Les membres du Comité des résidents

Mme Nicole Bérubé Résidente

M. Marcel Blanchard Bénévole, trésorier M. Gilbert Gagnon Bénévole, président

M. Gilles Gélinas Résident

Mme Véronique Gingras Résidente, vice-présidente

Mme Michelle Labrosse Bénévole, famille

M. Serge Martel Bénévole
Mme Thérèse Picard-Urbain Bénévole

#### Personnes ressources

Louise Burgoyne Adjointe administrative

#### Rappel des fonctions

Le Comité des résidents a pour mandat de:

- A. renseigner les résidents sur leurs droits et sur leurs obligations;
- B. promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents et d'évaluer le degré de satisfaction des résidents à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- C. défendre les droits et les intérêts individuels et collectifs des résidents auprès de l'établissement ou de toute autre autorité compétente;
- D. présenter un rapport annuel de ses activités au Comité des usagers.

#### Activités et principales réalisations

### A et C : renseigner et défendre

Les résidents et leurs proches sont informés de maintes façons sur leurs droits et leurs possibilités de communiquer leurs plaintes.

Il nous faut constater qu'au cours de la dernière année, une seule plainte articulée, mais non officielle, nous a été présentée pour assistance, soit un problème causé par les appels répétés d'un résident sur un étage. Il y a eu un suivi apporté par la direction.

Plusieurs insatisfactions nous ont été communiquées par des proches mais en même temps, on nous demandait de ne pas en faire état par crainte de représailles.

Notre contribution plus particulière a été de rendre nos réunions mensuelles publiques. Ainsi, l'avis de rencontre est affiché une semaine à l'avance à plusieurs endroits et on peut y lire «tous sont invités».

Les séances, nous en avons tenu 7 à la cafétéria et tous, membres réguliers aux invités, peuvent prendre la parole. À ce jour, nous ne pouvons pas dire qu'il y a eu affluence, mais c'est une excellente formule. (Avec votre permission, nous nous donnons ici une bonne note!)

Il y aurait lieu de transmettre directement aux proches cette invitation mensuelle, par internet, par exemple.

#### B. Les conditions de vie

La direction a mis en place un comité milieu de vie dans la suite des recommandations du Ministère découlant d'une visite au centre d'hébergement. Mme Michelle Labrosse de notre CDR siège sur ce groupe de travail.

Grâce à la compétence d'un de nos membres, M. Serge Martel, nous avons le projet de rendre internet accessible à tous les étages. À ce moment, l'accès internet est disponible au sous-sol, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage de manière continue.

Nous avons, par contre, poursuivi l'offre aux résidents d'utiliser un ordinateur et le logiciel Skype pour communiquer avec leurs proches. Très peu de résidents en bénéficie pour plusieurs raisons dont, à notre surprise, sinon déception, le refus des parents d'échanger avec leur proche hébergé.

Notre ordinateur et abonnement à internet sont prêtés au service des loisirs pour leurs activités (sur semaine!).

L'ordinateur que nous utilisons à notre local a été installé dans une aire commune pour l'usage des résidents et leurs proches. Nous sommes très heureux de l'usage fréquent qui en est fait (une deuxième bonne note!). Le mini portable fourni par le Comité des usagers remplace cet ordinateur.

Nous avons proposé avec insistance que le Centre d'hébergement organise plus particulièrement des activités les fins de semaine. Notre argumentation est très simple : c'est un excellent moyen de favoriser la présence des proches au CHSLD. Ainsi, nous avons mis de l'avant l'idée d'un brunch mensuel. Nous avons indiqué que nous pouvions participer à son organisation. Ce projet n'a pas été retenu.

Nous avons également proposé à la direction de participer à l'organisation d'une présentation mensuelle de films. Ici, cette activité a été mise en place et de bonne façon. Notre contribution n'a pas été requise.

Nous avons sensibilisé la direction, et ce, il y a plusieurs mois, aux services pouvant être rendus par la bibliothèque municipale. Il nous faut constater que la proposition n'a pas été retenue à ce jour. Toutefois lors de notre rencontre du 20 avril, Mme Laporte, chef d'unité, nous a indiqué qu'elle s'informera de la procédure à suivre pour permettre aux résidents d'avoir accès à des livres numériques.

Sur d'autres sujets, il y a des suivis : la température trop élevée de l'eau, la musique à la cafétéria, la température ambiante à la cafétéria, un avis à l'entrée pour aider les visiteurs.

Nous retrouvons certaines activités les fins de semaine. Ainsi, au mois de mars, on voit les activités «troubadour et cinéma» pour deux samedis ainsi occupés. Les autres fins de semaine, on a inscrit «messe télévisée et collation spéciale». J'y vois ici personnellement une perte de crédibilité pour l'organisation.

Le 13 août dernier, j'ai dirigé une lettre à la direction du CHSLD qui reprenait un ensemble de dossiers déjà présentés et d'autres, nouveaux, tel le premier budget 2014-2015, le relevé du travail fait par le personnel des agences et un autre, les coordonnées des familles. Je revenais sur la proposition de modifier la dénomination du centre pour un rappel aux Sœurs de la Providence et l'abandon du mot «démence». Une réponse en date du 20 avril nous a été dirigée. Aucune proposition ou demande n'a été retenue.

À plusieurs reprises, nous avons indiqué à la direction que les expériences antérieures de plusieurs membres actuels du CDR permettraient d'utiliser les ressources du milieu, des organisations locales ou d'individus. Les membres du CDR ont offert leurs bras pour aider l'organisation de certains services dont personnellement l'assistance aux repas.

Même si on conviendra que les ressources ne sont pas optimales, nos efforts sont demeurés sans réponse. Qui plus est, les membres du CDR doivent opter soit demeurer membre soit devenir «bénévole» et participer aux activités du CHSLD. Cependant, à notre réunion du 20 avril, on nous a informés que cette position est modifiée. Un suivi sera fait au niveau du Comité des Usagers.

Le Centre d'hébergement de L'Assomption, comme les autres installations du réseau, est en situation de monopole de services et ce, à des personnes pratiquement totalement dépendantes.

Nous avons présenté quelques chemins dans la poursuite de l'amélioration des services : l'ouverture à la communauté, les échanges sur des projets novateurs, des discussions avec des gens qui sont capables de contestation.

Nous invitons ceux qui doivent juger de la pertinence de nos interventions à le faire, mais que personne ne mette en doute notre volonté d'aider nos concitoyens.

Gilbert Gagnon Président

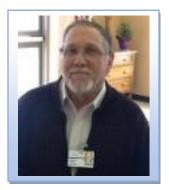
## Membres du Comité de résidents



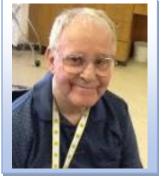
Mme Nícole Bébubé Membre résidente



M. Marcel Blanchard Membre bénévole et trésorier



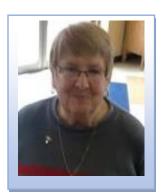
M. Gílbert Gagnon Membre bénévole et président



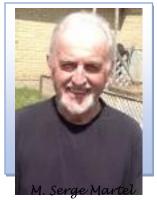
M. Gilles Gélinas Membre résident



*Mme Véronique Gingras*Membre résidente et vice-présidente



Mme Michèle Labrosse Membre famille







Mme Thérèse Picard-Urbain Membre bénévole

## Rapport financier 2014-2015

	2014 - 2015
Services achetés	
Personnes ressources	1 475,00 \$
Total services achetée	1 475,00 \$
Frais d'opération	
Matériel de comité	0,00 \$
Organisation de réunions	289,00 \$
Frais d'affiliation et abonnement	100,00 \$
Publicité et promotion	0,00 \$
Fournitures de bureau	0,00 \$
Télécommunications	621,00 \$
Autres dépenses	30,00 \$
Total Frais d'opération:	1 040,00 \$
Déplacements	
Frais de déplacement	84,00 \$
Total Déplacement:	84,00 \$
Autres	
Équipement informatique	315,00
Total Autres :	315,00
GRAND TOTAL :	2 914,00 \$